

COCOTINE[®]

L'ŒUF AU CŒUR DE LA CUISINE

**S'ADAPTE À LA DEMANDE
DE SES CLIENTS
EN ACCOMPAGNANT
SES AGRICULTEURS
POUR ARRÊTER L'ŒUF
DE POULES EN CAGE
D'ICI 2025**

Le groupe d'aucy via sa marque Cocotine[®]
accompagne ses agriculteurs adhérents
dans l'arrêt des oeufs de poule en cage d'ici 2025.

UN MOUVEMENT IRREVERSIBLE

Les consommateurs français achètent de plus en plus d'œufs pondus par des poules élevées en plein air aux dépens de celles élevées en cages. Selon les derniers chiffres publiés par le CNPO (Comité national de la profession de l'œuf), la part des œufs alternatifs est passée de 3% en 1996 à 46% en 2016.

Face à cette prise de conscience collective, nombreux sont les acteurs de la distribution, de l'hôtellerie-restauration ou de l'agroalimentaire qui ont basculé vers des méthodes de production alternatives (poules élevées au sol, plein air, bio et labels).

D'ici les six prochaines années, **1 œuf sur 2** consommés par les Français sera issu d'un élevage alternatif
(source CNPO)

**Octobre 2016 - Les Français consomment de plus en plus d'œufs de plein air*



“ **Nous considérons que le mouvement va s'accélérer et qu'il est irréversible. Nous avons donc décidé d'anticiper dès aujourd'hui cette évolution de fond avec nos adhérents agriculteurs en les accompagnant pour passer d'ici 2025 à 100% d'œufs issus d'élevages alternatifs. Ne pas anticiper ce changement annoncé conduirait inévitablement la filière œufs du groupe et ses producteurs dans une impasse,** précise Vincent Lecouffe, Directeur de la branche Œuf du groupe d'aucy. ”

LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE LA TRANSITION

Les conséquences de cet engagement ne sont pas anodines pour la filière et les 29 adhérents/agriculteurs concernés. En effet, ces derniers se sont lourdement endettés pour acheter de nouveaux matériels lors du passage aux nouvelles normes réglementaires pour les cages en 2012. Cette conversion n'est possible que si on laisse le temps nécessaire, jusqu'en 2025, aux éleveurs pour rembourser leurs investissements précédents.



“ **Avec mes collègues éleveurs de poules, nous nous sommes endettés en moyenne de 2,5 millions d'euros pour mettre nos exploitations aux normes en 2012. Nous prévoyons de rembourser ces emprunts d'ici 2025, mais il serait impossible pour nous de le faire avant, sauf à mettre la clé sous la porte. La démarche du groupe d'aucy nous laisse du temps et c'est important parce que derrière tout effet d'annonce, il y a des familles qui doivent vivre de leur métier tout en le faisant évoluer,** explique David Joubier, éleveur de poules pondeuses pour le groupe d'aucy et président groupement producteurs d'œufs du groupe d'aucy. ”

S'appuyant sur une autre valeur forte de la coopérative (la solidarité), le groupe d'aucy va désormais travailler avec l'ensemble de la filière notamment ses clients et les acteurs bancaires pour trouver des solutions avec et pour les adhérents/éleveurs.

Ce processus nécessitera la conversion des élevages avec des cages en élevages au sol, plein air, bio ou labels en fonction des possibilités offertes par l'exploitation et son environnement, en intégrant les critères clés de bien-être animal.

“ **Au cours de cette période de transition, la contractualisation avec les clients doit se faire sur la base d'un prix juste qui permette le remboursement des montants dus et le réinvestissement dans des modes élevages correspondants aux attentes des consommateurs,** souligne Vincent Lecouffe. ”

LA COOPÉRATIVE, GAGE DE TRANSPARENCE ET DE QUALITÉ

La tendance actuelle est à la transparence. Cette exigence concerne tant la nature du produit (composition, traçabilité, apports nutritionnels) que les modalités de sa production (conditions de travail de l'éleveur, bien-être animal, utilisation de produits chimiques...)

En tant que coopérative, l'identité même du groupe d'aucy est fondée sur des valeurs de transparence, de solidarité et de responsabilité.

Ainsi, toujours à l'écoute des attentes du marché, le groupe travaille sur un projet de conversion depuis 2 ans, évoqué à chaque assemblée générale.

Il faut également noter que le groupe a anticipé cette forte demande au fil du temps puisque en 2017, les œufs issus d'élevages alternatifs (avec des poules élevées au sol, en plein air, bio et labels) représentent déjà 32% de la production.



Une démarche inédite qui offre aux professionnels de la restauration davantage de transparence et d'informations sur les agriculteurs cultivant les produits de la coopérative (légumes ou œufs). Localiser les lieux de production ou découvrir les visages de ces agriculteurs qui ont soif de transmission devient possible : www.fiersdecooperer.com